

## Contexte du comité opérationnel Trame verte et bleue

Dans le cadre du Grenelle Environnement, des comités opérationnels ont été mis en place pour approfondir les différents engagements pris.

Le comité opérationnel « Trame verte et bleue » (COMOP TVB) a été chargé par l'État, à partir du 26 décembre 2007, de définir les voies, moyens et conditions requis pour la mise en œuvre dans les meilleurs délais des conclusions du Grenelle en matière de Trame verte et bleue. Son mandat était de 2 ans, il a été prolongé de quelques mois et la dernière réunion du COMOP TVB a eu lieu le 1er avril 2010.

Confié au sénateur Paul Raoult, assisté de Christian Barthod (MEEDDM) et Vincent Graffin (MNHN) en tant que co-chefs de projet, le COMOP TVB a poursuivi 5 objectifs :

- la constitution d'une Trame verte et bleue,
- la restauration de la nature en ville,
- l'acquisition de 20 000ha de zones humides,
- la généralisation de bandes enherbées et de zones tampons végétalisées d'au moins 5m le long des cours d'eau,
- la restauration des continuités pour les écosystèmes d'eau douce.

### Sa mission

Pour répondre à la mission qui lui a été confiée, le COMOP TVB a :

- rendu un rapport général de problématiques et d'orientations relatif à la mise en place d'une Trame verte et bleue pour répondre à l'engagement n°73 du Grenelle (mars 2008),
- proposé des projets de textes législatifs qui ont servi à l'élaboration des lois Grenelle I et II (courant 2008),
- formalisé le socle des futures orientations nationales avec la rédaction de 3 projets de guides, 1er document « Grands enjeux et choix stratégiques », 2ème document « Guide méthodologique » et 3ème document « Prise en compte de la Trame verte et bleue par les infrastructures de l'Etat » (fin 2008 à début 2010).

En plus des 5 objectifs poursuivis par le COMOP TVB, ses réflexions ont également porté sur :

- la compensation pour atteinte à la continuité écologique,
- la contractualisation pouvant être mise en place pour la gestion des espaces constitutifs de la TVB,
- la nature en ville et la place de la TVB en milieu urbain,
- la mise en place d'un centre de ressources capable d'appuyer les collectivités locales et l'État dans un projet d'élaboration et de mise en œuvre d'une TVB locale,
- les termes du contexte socio-économique de la TVB.

### Appui technique

Le COMOP TVB est assisté du Cemagref (institut de recherche pour la gestion durable des eaux et des territoires), du MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), de l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et du Setra (Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements).

### Membres du COMOP

#### Collectivités

Association des Régions de France (ARF), Assemblée des Départements de France (ADF), Association des maires de France (AMF), Association des communes urbaines de France (ACUF), Assemblée des communautés de France (ACF), Fédération des parcs naturels régionaux (FNPR)

#### Partenaires socio-économiques

Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Assemblée permanente des chambres d'Agriculture (APCA), Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Forêt privée de France, Office national des forêts (ONF), Fédération nationale de la propriété rurale, Fédération nationale des chasseurs, Fédération nationale des pêcheurs, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

#### Organisations non-gouvernementales

France Nature Environnement (FNE), Fondation Nicolas Hulot, Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels (CREN), Réserves naturelles de France (RNF), Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)